



Assemblée générale

Distr. générale
13 octobre 1998
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingtième session

Création d'une station de radiodiffusion internationale de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Dans sa résolution 49/38 B en date du 9 décembre 1994, l'Assemblée générale a encouragé le Secrétaire général à explorer les moyens d'améliorer l'accès de la Radio des Nations Unies aux stations de radiodiffusion du monde entier, sachant que la radio est l'un des médias les plus rentables dont dispose le Département de l'information, et dont la portée est considérable. Par ailleurs, l'un des objectifs énoncés dans le plan à moyen terme pour la période 1998-2001 prévoit que le Département envisage «en consultation avec les États Membres et les organes intergouvernementaux compétents, la mise en place d'un réseau international de radiodiffusion capable de diffuser des informations sur l'ONU directement dans le monde entier¹».

2. Dans le rapport intitulé «Évaluation approfondie du Département de l'information» qu'il a établi en 1996, le Bureau des services de contrôle interne a demandé au Département d'entreprendre une «étude de faisabilité portant sur les aspects techniques, financiers et sur ceux ayant trait à la programmation et à la gestion de la mise en place d'une station de radiodiffusion de l'Organisation des Nations Unies» et d'en communiquer les résultats pour examen au Comité de l'information à sa session de 1997 (E/AC.51/1996/2, annexe, par. 28). Comme suite à cette demande, l'équipe spéciale sur la réorientation des activités d'information des Nations Unies a noté, dans le rapport qu'elle a établi en 1997, que si tous

les services pour les médias devaient être réorientés afin d'être axés sur la diffusion en temps réel, le service radio a particulièrement besoin d'être modernisé et consacré aux émissions en direct à partir du Siège et des opérations des Nations Unies sur le terrain.

3. Le Département de l'information a donc fait établir une étude par la Deutsche Welle sur les possibilités de créer une station de radio des Nations Unies qui diffuse des émissions en direct. Le présent document résume les conclusions de cette étude, achevée en avril 1998.

II. Principaux résultats de l'étude de la Deutsche Welle

A. Utilité du projet

4. L'Organisation des Nations Unies ayant des responsabilités de plus en plus nombreuses sur le plan international, elle doit pouvoir fournir en temps voulu et en permanence des informations cohérentes et de qualité professionnelle à différents groupes cibles afin de promouvoir la réalisation de ses principaux objectifs. La radio, qui permet de diffuser des informations rapidement pour un coût relativement peu élevé, est le moyen de communication le plus efficace. Elle est en outre fort appréciée, en particulier dans les pays en dévelop-

pement. Ainsi, en Bolivie, on compte 60 postes de radio contre deux téléphones pour 100 habitants.

5. Une étude a été réalisée auprès des participants de la conférence annuelle de l'Institut international de communication, coparrainée par la fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung et le Centre international de recherche du Canada, qui s'est tenue à Munich (Allemagne) le 16 octobre 1996. Cent experts des secteurs de la radiodiffusion et de la communication venus du monde entier ont été sélectionnés pour participer à cette étude sur la faisabilité et l'utilité de créer une station de radiodiffusion des Nations Unies. Quatre-vingt-cinq pour cent d'entre eux ont estimé qu'il était nécessaire que l'ONU puisse diffuser des informations en direct. Dix pour cent ont considéré que les informations déjà diffusées par les stations de radio internationales étaient suffisantes. Quelque 80 % des experts interrogés ont déclaré qu'il existait un marché pour les émissions de radio de l'ONU et que les auditeurs potentiels les suivraient avec assiduité si elles étaient diffusées sur les ondes. Soixante-dix pour cent ont indiqué que la population de la plupart des pays en développement, en particulier les femmes, n'était pas suffisamment informée des activités de l'Organisation ou en avait une image négative. La majorité des experts interrogés (90 %) a estimé qu'il était nécessaire de mettre en place une station de radio indépendante qui diffuse des informations sur les opérations de maintien de la paix.

B. Production et diffusion actuelles

6. La Radio des Nations Unies produit actuellement chaque année quelque 1 200 reportages et documentaires en 15 langues, qui sont diffusés par près de 2 000 chaînes dans 180 pays. Les émissions ne sont pas uniquement diffusées dans les langues officielles de l'Organisation, mais sont aussi adaptées en bengali, créole français, hindi, indonésien, ourdou, papiamentu des Antilles néerlandaises, portugais, swahili et turc. Des magazines d'information sont également transmis par téléphone et circuits de radiocommunication pour être diffusés sur ondes courtes par des émetteurs régionaux. Au total, sur les 600 heures d'émissions qu'elle produit chaque année dans toutes les langues, l'ONU en diffuse 334 en différé et 266 sur ondes courtes.

7. Des émissions d'actualité sont transmises chaque jour par téléphone en anglais, espagnol et portugais à des stations nationales qui en assurent la diffusion. Le Centre d'information des Nations Unies à Mexico transmet ainsi chaque jour les nouvelles en espagnol à 322 stations. Au Brésil, Radio-Bras transmet les nouvelles en portugais à quelque 500 stations auxquelles elle est associée.

8. La Radio des Nations Unies produit aussi chaque année une série spéciale d'émissions sur un large éventail de thèmes sociaux. En 1997, elle a produit 10 heures d'émissions de ce type.

9. Tous les programmes sont distribués gratuitement. En 1997, plus de 200 000 cassettes et bandes ont été expédiées par courrier. Les nouvelles et les points de presse quotidiens du porte-parole du Secrétaire général peuvent être écoutés à partir de n'importe quel poste de téléphone à touches. Des émissions sont également transmises par liaison RNIS (réseau numérique à intégration de services) à certaines stations de radio et agences de presse, qui bénéficient ainsi de transmissions de meilleure qualité. Depuis novembre 1997, des programmes tels que les nouvelles en anglais et français peuvent aussi être téléchargés sur Internet sous forme de fichiers audio. Les nouvelles en espagnol sont également transmises sur Internet depuis juin 1998.

C. Organisation et effectifs

10. La Radio des Nations Unies, dans sa structure actuelle, tire essentiellement parti des effectifs et des moyens techniques dont elle dispose pour transmettre les informations qui proviennent du Siège de l'Organisation à New York. Elle ne fait donc pas une place suffisante aux informations précieuses qui proviennent des principaux lieux d'affectation des Nations Unies, concernant notamment les missions de maintien de la paix et les activités que des organismes des Nations Unies mènent sur le terrain avec d'autres partenaires.

11. La Radio des Nations Unies devrait être restructurée de façon à mieux tirer parti des ressources existantes et à exploiter d'autres sources d'information que le Siège, dont les fonctions devraient se limiter à assurer la distribution et à organiser l'information. Ses émissions devraient être conçues en fonction des intérêts des auditeurs et non de ceux qui les réalisent. Les auditeurs acquièrent généralement des habitudes d'écoute. Ils veulent pouvoir écouter le même programme et le même présentateur à la même heure à intervalles réguliers. Il faut donc que les programmes soient diffusés à heure fixe.

12. À l'avenir, les émissions devraient toutes entrer dans l'une des deux grandes catégories de programmes produits par la Radio des Nations Unies : informations générales et informations relatives aux missions de maintien de la paix. Dans la première catégorie, on trouverait des nouvelles, des informations et des reportages sur l'Organisation destinés à un large public. La seconde comprendrait des émissions temporaires destinées à un public plus restreint ayant besoin de disposer très rapidement d'informations fiables.

D. Avantages et inconvénients de la transmission en différé et en direct

13. Toutes les émissions ne peuvent pas être produites et transmises selon les mêmes méthodes. Celles qui sont transmises sur bandes ou par téléphone mettent souvent plusieurs jours ou plusieurs semaines à parvenir aux stations qui les diffusent en différé. Le différé présente des avantages et des inconvénients. La qualité sonore des émissions en différé (sur FM ou sur ondes moyennes) est souvent meilleure à la réception, mais les auditeurs perdent évidemment le bénéfice du direct. En outre, on ne peut jamais savoir avec certitude à quelle heure les émissions en différé passent à l'antenne. La plupart des stations les programment aux heures de faible écoute et il est impossible de prévoir quelles séquences elles choisissent effectivement de diffuser. On peut également craindre qu'elles ne passent l'origine des émissions sous silence. Le différé ne présente d'intérêt que dans les pays avec lesquels la Radio des Nations Unies collabore depuis longtemps et qui disposent de moyens techniques fiables, mais il pose davantage de problèmes dans les pays en développement. En outre, le différé n'est pas adapté à la diffusion des nouvelles et des reportages sur l'actualité et ne permet pas aux réalisateurs de connaître les réactions des auditeurs.

14. La transmission en direct est aujourd'hui la méthode la plus répandue. Dans la mesure où elle permet un contact direct entre la station de radio et ses auditeurs, c'est un moyen d'information et de communication immédiat et digne de confiance. Le direct a néanmoins aussi des limites. La qualité du son est parfois moins bonne sur ondes courtes. En outre, la diffusion en direct ne peut être assurée que par une équipe de production hautement qualifiée, capable de travailler sous pression. Le direct présente toutefois de nombreux avantages. Il est apprécié des auditeurs parce qu'il leur semble plus authentique. C'est en outre le seul moyen de rendre compte de l'actualité politique et humanitaire et de s'adresser aux auditeurs en situation de crise. La transmission en direct permettrait à la Radio des Nations Unies, en contrôlant le contenu des émissions, de s'assurer que le message qu'elle souhaite faire passer est diffusé dans son intégralité. Enfin, il est essentiel qu'une organisation internationale comme l'ONU possède un moyen de communication qui lui permette de s'adresser directement à l'opinion publique sans aucune censure.

15. Si Internet est un moyen de diffusion précieux, il ne saurait se substituer à la radio dans les pays en développement. Il ne peut être utile à l'ONU que dans les pays indus-

trialisés d'Amérique du Nord et d'Europe, et uniquement pour les auditeurs qui disposent des moyens financiers et techniques nécessaires pour y avoir accès.

E. Formules envisagées

16. Les programmes sur les missions de maintien de la paix doivent exploiter à la fois les informations disponibles au Siège et celles qui sont recueillies sur le terrain. Ils requièrent la présence sur place de correspondants qui connaissent bien la situation et puissent suivre son évolution sur le terrain. Les reportages réalisés par les correspondants pourraient être expédiés au Siège de l'Organisation pour y être retransmis; ils pourraient aussi être diffusés directement sur place, ou bien encore sur ondes courtes de façon à ce que la Radio des Nations Unies puisse en contrôler le contenu.

17. Trois formules sont possibles pour les émissions d'information générale :

1. Maintien du mode de diffusion actuel

18. Le maintien des programmes préenregistrés d'information générale destinés à être diffusés en différé présente l'inconvénient cité plus haut : il ne permet ni de contrôler ce qui est effectivement transmis ni de savoir à quel moment les émissions passent à l'antenne. Ce mode de diffusion devrait disparaître progressivement à mesure que l'utilisation d'Internet se développera.

2. Formule associant le différé et le direct

19. Les émissions destinées à une audience internationale durent généralement entre 30 et 60 minutes. Pour fidéliser une audience, elles doivent passer à l'antenne tous les jours à heure fixe. Si cette formule est retenue, la Radio des Nations Unies devrait cesser de produire toutes les émissions qui ne se prêtent pas à ce mode de diffusion. Elle devrait donc faire davantage appel au direct en utilisant les ondes courtes ou les satellites. En effet, les émissions hebdomadaires ou mensuelles en direct ont un impact limité sur les auditeurs et sont relativement onéreuses.

20. Il faudrait donc que des émissions d'au moins 30 minutes, ou mieux de 60 minutes, soient diffusées tous les jours en anglais et en français. On pourrait aussi augmenter le temps d'antenne dans ces deux langues et mettre parallèlement en place des émissions en direct dans les quatre autres langues officielles de l'Organisation.

21. Les modalités d'application de cette formule «intermédiaire» sont multiples : la durée des programmes quotidiens pourrait aller de 30 minutes et à plusieurs heures, en fonction

des ressources humaines et financières de l'Organisation. D'ici quelques années, la Radio des Nations Unies pourrait émettre par exemple huit heures par jour : trois heures en anglais, trois heures en français et 30 minutes dans chacune des quatre autres langues officielles. Les émissions pourraient ainsi être transmises en plusieurs séquences aux heures de grande écoute – en général le matin, à l'heure du déjeuner et en début de soirée –, selon les habitudes d'écoute des auditeurs de chaque zone visée. Cette formule présente l'avantage d'être compatible avec le maintien de la programmation existant déjà dans les langues non officielles.

3. Diffusion 24 heures sur 24

22. Si la Radio des Nations Unies émettait 24 heures sur 24, l'Organisation pourrait rendre compte de l'actualité et l'analyser à tout moment en captant mieux l'attention des auditeurs visés que si elle opte pour l'une des deux formules exposées plus haut, sans pour autant devoir diffuser des émissions en direct 24 heures sur 24. La Radio des Nations Unies pourrait bien sûr diffuser aussi des émissions en différé ou des retransmissions. Sur une heure d'antenne, cinq minutes d'actualités pourraient être consacrées à une situation de crise dans une région donnée, suivies d'un reportage complet de 25 minutes sur la question. Cette séquence horaire pourrait ensuite être rediffusée plusieurs fois telle quelle ou avec quelques modifications.

23. Parmi les trois formules envisagées, les auteurs de l'étude recommandent l'adoption de la deuxième car elle permettrait d'utiliser les programmes en différé de la Radio des Nations Unies, tout en développant les émissions en direct.

F. Incidences sur les effectifs

24. Si l'Organisation suivait l'exemple du programme en langue anglaise de la Deutsche Welle, elle devrait redéfinir les responsabilités du personnel affecté aux émissions en direct de la façon suivante :

- a) Le directeur de la Radio des Nations Unies serait responsable du contenu des programmes, de la politique rédactionnelle, de la budgétisation, de l'organisation et de la gestion du personnel et de la représentation extérieure;
- b) Le coordonnateur serait responsable de la production quotidienne de l'ensemble des programmes, ainsi que des aspects techniques de la production;
- c) Des chefs de section seraient chargés des nouvelles, des questions d'actualité (pour les émissions en direct de

30 à 60 minutes), et des documentaires (pour les émissions préenregistrées diffusées en différé).

25. Chaque émission de 30 minutes serait réalisée par une équipe comprenant :

- a) Un producteur, qui organiserait le contenu des programmes et répartirait le temps d'antenne entre les nouvelles, les entretiens en direct et les reportages des pigistes;
- b) Un journaliste-présentateur, qui produirait et présenterait les nouvelles;
- c) Un présentateur, qui présenterait les émissions de préférence tous les jours à la même heure pour que les auditeurs s'habituent à lui. C'est sa voix qui «vendrait» les programmes de la Radio des Nations Unies;
- d) Un assistant de production, qui assurerait la liaison entre le producteur et les fournisseurs d'informations et se chargerait des préparatifs techniques dans le studio;
- e) Un technicien, qui se chargerait de la régie technique;
- f) Des correspondants, appartenant à l'ONU ou extérieurs, qui feraient des reportages sur les sujets traités.

26. La Radio des Nations Unies aurait également besoin de pigistes aux sièges des organismes des Nations Unies et dans les pays où des missions politiques ou autres sont envoyées.

27. L'adoption de la formule «intermédiaire» recommandée (associant le direct et le différé) suppose que le Service radio de l'ONU soit restructuré et agrandi. En effet, au lieu de calquer les émissions sur le rythme de production quotidien des équipes de New York, il devrait s'employer à répondre aux besoins des auditeurs. Il faudrait donc que des émissions soient réalisées en direct à toutes les heures où les auditeurs pourraient les suivre (par exemple, les heures de grande écoute en Asie coïncident avec le milieu de la nuit à New York).

G. Distribution

28. À l'heure actuelle, huit fonctionnaires sont chargés d'expédier les bandes audio et vidéo à près de 2 000 stations dans le monde. Ils ne peuvent en expédier qu'aux stations avec lesquelles l'ONU collabore depuis longtemps, car ils ne sont pas assez nombreux pour promouvoir activement les produits de la Radio des Nations Unies. Pour élargir la diffusion, il faudrait prendre contact avec des stations, en rencontrer les responsables et envoyer une documentation à celles qui seraient susceptibles de rediffuser les programmes

de l'ONU. À titre de comparaison, la Deutsche Welle dispose d'une cinquantaine d'employés chargés de vendre les émissions.

29. On pourrait envisager de produire une bande promotionnelle de 10 à 15 minutes reproduisant les temps forts des programmes existants, pour l'envoyer aux clients potentiels identifiés par les fonctionnaires de l'Organisation sur le terrain ou à l'aide de questionnaires envoyés par le Siège. Pour mieux faire connaître la Radio des Nations Unies, il faudrait aussi que les heures, les fréquences et le contenu des émissions soient indiqués dans des prospectus, sur les sites Internet de l'ONU et dans des annonces faites dans les médias locaux. Il devrait être possible de promouvoir les produits de l'ONU au cours des émissions elles-mêmes, par exemple en incluant dans les programmes préenregistrés un bref passage publicitaire annonçant les heures de diffusion en direct de la Radio des Nations Unies.

H. Capacité technique

29. À la fin de 1985, l'ONU a arrêté de transmettre en direct des programmes radiophoniques en raison de la montée en flèche du coût de la diffusion. Depuis lors, comme on l'a noté, la Radio des Nations Unies s'est surtout attachée à produire des programmes en différé. Étant donné les problèmes que pose le différé, il est recommandé que l'ONU envisage de reprendre ses propres activités de diffusion en direct, ce qui offrirait les avantages suivants :

- a) L'ONU pourrait entièrement contrôler les plages de diffusion de ses programmes;
- b) Les programmes ne subiraient aucune modification;
- c) Un beaucoup plus grand nombre d'auditeurs auraient directement accès aux programmes en se mettant à l'écoute sans avoir à passer par les stations locales;
- d) L'écoute en direct serait particulièrement importante en période de crise.

I. Installations de production

30. La Radio des Nations Unies dispose de cinq studios de dimension moyenne pour produire ses programmes actuels. Chaque studio a une salle de régie équipée de trois magnétophones, d'une table de mixage et d'autres appareils tels que des lecteurs de disques compacts et de cassettes. Quatre de ces studios ont également des postes de travail permettant le montage et le mixage numériques. Il est recommandé de

conserver les installations actuelles, tout en mettant à la disposition des producteurs un système de montage sonore sur ordinateur moins compliqué et plus facile à utiliser.

31. Le matériel actuel de la Radio des Nations Unies permettrait de revenir à la diffusion en direct. Quatre des cinq studios disponibles sont bien équipés et peuvent assurer des émissions en direct; les ingénieurs ont quant à eux la formation voulue. Comme il se peut que deux ou trois programmes en direct doivent être diffusés en même temps, plusieurs studios risquent d'être nécessaires pour les nouvelles émissions et ne seraient donc plus disponibles pour la production actuelle. En conséquence, il faudrait acquérir des moyens supplémentaires de production en studio.

32. Il existe plusieurs solutions : on pourrait construire un plus grand nombre de studios moyennant un surcroît de dépenses. On pourrait aussi louer des studios, mais il faudrait alors que le personnel soit absent de l'ONU pendant de longues périodes. On pourrait par ailleurs acquérir davantage de postes de travail pour les studios, mais leur difficulté d'emploi entraînerait une assistance technique plus importante et une formation plus poussée. L'option recommandée consisterait à transférer la production des studios dans les salles de montage en acquérant des postes de travail relativement faciles à utiliser, où les producteurs pourraient faire leur propre montage. Ainsi, le même effectif pourrait avoir une productivité accrue. Un système complet, comprenant sept ou huit postes de travail, coûterait environ 100 000 dollars des États-Unis. De nombreuses sociétés internationales de radiodiffusion adoptent cette méthode, qui est la voie de l'avenir.

J. Technologie

33. Les programmes de la Radio des Nations Unies sont actuellement relayés sur ondes courtes par les chaînes suivantes :

Région	Chaîne
Afrique	Radio Caire
	Radio Tanzanie
	Radio Vatican
	WRN-World Services
Asie	All India Radio
	Bhutan Broadcasting Service
	Radio Chine internationale
	Radio Vatican
Europe	WRN-World Services
	IRRS-Ondes courtes
	WRN-World Services
Amérique du Nord et du Sud	Radio for Peace International
	Radio Mexique internationale
	Voz de los Andes
	WRN-World Services

34. Cette liste n'est pas exhaustive et ni l'aire de couverture de la Radio des Nations Unies ni la fiabilité de ses diffuseurs n'ont été déterminées. Les stations reçoivent des programmes préenregistrés par téléphone ou circuit radio. Il faut jusqu'à deux semaines pour que ces programmes atteignent leur destination à partir de New York et on ignore quels programmes ou quelles parties de programme sont diffusés. Il est suggéré de faire davantage de recherches sur les auditeurs cibles afin de savoir quelles sont leurs préférences et leurs heures d'écoute.

35. Pour ce qui est du contrôle technique, la Radio des Nations Unies dispose de plusieurs options pour améliorer la situation actuelle. Elle pourrait acquérir ou louer un système de diffusion et de retransmission ou louer des heures d'écoute sélectives. Elle pourrait aussi louer un système utilisant la retransmission par satellite, la rediffusion locale et les réseaux par câble. Elle pourrait encore s'adresser aux organismes régionaux de radiodiffusion afin de voir s'il leur est possible de rediffuser rapidement les programmes de l'ONU. Elle pourrait enfin envisager de faire appel à la diffusion numérique.

36. La diffusion sur ondes courtes demeure le seul moyen efficace de transmettre des informations à des auditeurs répartis dans de vastes régions et d'assurer une communication directe et instantanée. Bien que la radio sur ondes courtes emploie une technique jugée plutôt périmée, celle-ci reste bien établie et relativement peu coûteuse. De plus, le nombre des auditeurs d'émissions internationales sur ondes courtes atteindrait plusieurs centaines de millions de personnes. C'est pourquoi les chaînes de radio internationales utilisent cette technique pour assurer la libre circulation de l'information

dans tous les continents. Les ondes courtes constituent le moyen d'accès le plus simple aux programmes, quel que soit l'auditeur et où qu'il se trouve. Étant donné que la Radio des Nations Unies a une audience cible analogue à celle des autres chaînes internationales, elle devrait être présente sur les ondes courtes.

K. Résumé des conclusions

37. La radiodiffusion reste le moyen de communication le plus direct et le plus économique pour atteindre les auditeurs cibles dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement. Pour des raisons d'efficacité, l'ONU devrait envisager de recommencer à émettre sur les ondes courtes.

38. La Radio des Nations Unies devrait adopter un système combinant la rediffusion et la diffusion en direct sur ondes courtes de programmes quotidiens d'au moins 30 minutes chacun, en anglais et en français. Ce système pourrait être progressivement élargi afin d'inclure les autres langues officielles de l'Organisation, sans qu'en souffre la programmation actuelle dans des langues non officielles.

39. Les émissions consacrées aux opérations de maintien de la paix devraient faire partie intégrante du réseau général de radiodiffusion des Nations Unies, y compris la production de programmes et les moyens locaux de diffusion.

40. La programmation devrait être fondée sur des régions cibles bien définies et sur les préférences des auditeurs, comme l'ont montré les recherches effectuées dans ce domaine. Elle devrait être également diversifiée afin d'inclure davantage de programmes comprenant des informations en provenance directe des correspondants et des pigistes.

41. Le Service radio de l'ONU devrait être restructuré et orienté vers la diffusion en direct d'émissions quotidiennes. Il faudrait moderniser ses moyens techniques et augmenter son budget de fonctionnement et de production. Il est également recommandé de nommer un contrôleur afin de veiller à ce que les ressources soient utilisées efficacement pour la production et la diffusion en direct.

42. Après s'être développée et avoir testé avec succès son nouveau programme en direct, la Radio des Nations Unies devra rechercher des partenariats stratégiques avec d'autres chaînes internationales.

43. En ce qui concerne la technologie, quatre options sont possibles. L'ONU pourrait acquérir son propre réseau; elle pourrait aussi louer un système complet de retransmission des programmes combinée à une couverture mondiale sur ondes courtes; elle pourrait encore louer un système comportant la

retransmission par satellite et la rediffusion locale; elle pourrait enfin rechercher l'appui d'organismes régionaux de radiodiffusion et de chaînes internationales. La meilleure solution consisterait à louer un système de diffusion sur ondes courtes combinée à la retransmission des programmes, comme celui qu'offre le réseau Merlin.

44. Les progrès accomplis dans d'autres techniques, telles que la radiodiffusion directe par satellite, devraient être suivis de près pour voir s'il est possible de remplacer les ondes courtes, mais il faudrait tenir compte de la viabilité et du coût de ces techniques pour les auditeurs des pays en développement.

III. Observations et recommandations

45. Le Secrétaire général souscrit aux conclusions de l'étude effectuée par la Deutsche Welle. Il note qu'une station de radiodiffusion internationale en direct reste l'un des moyens de communication les plus économiques et importants dont peut disposer l'ONU, comme l'ont démontré les émissions en direct sur ondes courtes réalisées entre 1953 et 1985 par la Radio des Nations Unies grâce aux installations de la Voix de l'Amérique. L'accord avec celle-ci s'est terminé en 1985 en raison de la montée en flèche du coût de la diffusion, que le budget de l'ONU ne pouvait pas assumer.

46. Le système de diffusion recommandé dans l'étude – location d'un système combiné de diffusion sur ondes courtes et de retransmission par satellite, comme celui qu'offre la société Merlin – a des incidences financières qui se chiffrent à 5 948 000 dollars par exercice biennal. Un montant supplémentaire de 1 860 800 dollars serait nécessaire pendant une période de deux ans afin de renforcer les activités des pigistes sur le terrain et la capacité de production du Siège. De plus, il faudrait disposer d'un montant non renouvelable de 100 000 dollars pour moderniser le matériel, comme il est proposé dans l'étude. Ces dépenses ne peuvent pas être couvertes par les ressources existantes.

47. Le coût principal de la location d'installations de diffusion et de retransmission (5 948 000 dollars par exercice biennal) constitue une dépense renouvelable calculée aux prix du marché et ne peut pas être absorbé à l'aide des ressources existantes. Le Secrétaire général voudrait proposer une autre solution consistant à inviter les États Membres intéressés, qui disposent de moyens puissants de diffusion sur ondes moyennes et ondes courtes couvrant diverses régions, à constituer un consortium de diffusion afin de créer une station de radiodiffusion internationale des Nations Unies. Ces moyens seraient mis à la disposition de l'ONU pour un nombre limité

d'heures, à titre gratuit ou moyennant une redevance symbolique.

48. Le coût renouvelable de la location de moyens de diffusion sur ondes courtes et de retransmission par satellite et celui du renforcement de la capacité du Siège en matière de production et de collecte d'informations sur le terrain s'élèveraient au total à 7 808 800 dollars pour deux ans, soit 3 904 400 dollars par an. De plus, un montant de 100 000 dollars serait nécessaire pour la modernisation du matériel, ce qui porterait les dépenses de la première année à 4 004 400 dollars.

49. Au cas où les moyens de diffusion et de retransmission par satellite seraient mis gratuitement à la disposition de l'ONU et où une partie des dépenses restantes serait couverte par les économies décrites au paragraphe 52 ci-après, les ressources supplémentaires nécessaires se chiffrent à 3 804 400 dollars pour la première année et à 3 704 400 dollars pour l'année suivante. Ces montants seraient moins élevés si la technologie était mise à la disposition de l'ONU à titre gratuit ou moyennant une redevance symbolique. Les incidences budgétaires dépendraient également du niveau des contributions volontaires provenant de sources extérieures.

50. Le Secrétaire général voudrait également inviter les États Membres intéressés, les établissements publics et privés, les organisations et les entreprises s'occupant de radiodiffusion et d'activités volontaires à créer un fonds d'affectation spéciale en vue de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour renforcer la station de radiodiffusion internationale des Nations Unies. Celle-ci serait également orientée vers la coopération avec les réseaux nationaux et internationaux afin de réaliser des coproductions consacrées à des questions fondamentales d'intérêt mondial.

51. Afin d'amortir en partie le surcoût de 1 860 800 dollars pour l'exercice biennal 2000-2001, le Département de l'information propose de rationaliser et de réduire de 40 % la production et la distribution de programmes hebdomadaires préenregistrés, principalement dans les langues utilisées pour les émissions en direct. La réalisation de programmes hebdomadaires en différé ne sera réduite que lorsque le projet d'émissions quotidiennes sur ondes courtes deviendra opérationnel. Cette réduction serait compensée par un service de diffusion quotidienne sur ondes courtes en anglais et en français, au départ cinq fois par semaine. Les économies seraient réalisées grâce à la réduction du coût du doublage, de l'envoi par valise diplomatique et des services techniques contractuels. Il serait aussi possible d'accroître la productivité afin de répondre aux besoins d'une émission quotidienne, les ressources budgétaires nécessaires s'élevant alors à 1 560 800 dollars pour la production et l'information sur le

terrain (non compris la location des moyens de diffusion et le coût initial de la modernisation du matériel) pour l'exercice biennal 2000-2001, montant qui serait couvert par les contributions volontaires apportées au fonds d'affectation spéciale proposé. Le montant estimatif des dépenses non renouvelables nécessaires pour la modernisation technique figurerait au titre des dépenses d'équipement dans le budget ordinaire du même exercice biennal.

52. Le Département de l'information envisage d'étudier la viabilité technique et la capacité de programmation d'une station de radiodiffusion directe des Nations Unies, ainsi que l'intérêt des auditeurs à cet égard, en lançant avant la fin de l'année un projet pilote d'émissions quotidiennes à destination de certaines régions d'Afrique et d'Europe, les dépenses étant couvertes à l'aide des ressources existantes. Les résultats obtenus permettront au Département d'orienter ses efforts afin de répondre à la demande d'une station de radiodiffusion internationale des Nations Unies. Il convient toutefois de noter que le Département sera en mesure de créer cette station uniquement s'il reçoit l'appui extrabudgétaire mentionné plus haut.

Note

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 6 et rectificatif (A/51/6/Rev.1 et Corr.1), par. 23.16.*

Annexe

Diffusion directe des programmes de radio des Nations Unies

Tableau

Coût de la radiodiffusion directe sur ondes courtes pour l'exercice biennal 2000-2001

(Calculé d'après un programme de base d'une heure, actualisé deux fois par jour, pour un total de trois heures d'émission)

	Montant estimatif en dollars des États-Unis ^a		
	Première année	Deuxième année	Total pour l'exercice biennal
I. Personnel			
2 directeurs de production P-4 (149 900 dollars x 2)	299 800	299 800	599 600
4 producteurs d'émissions P-3 (123 000 dollars x 4)	492 000	492 000	984 000
2 assistants de production de la catégorie des services généraux (autres classes) (69 300 dollars x 2)	138 600	138 600	277 200
Total, I	930 400	930 400	1 860 800
II. Coût de la modernisation initiale du matériel	100 000	–	100 000
III. Location des moyens de diffusion et de retransmission par satellite	2 974 000	2 974 000	5 948 000
Total, I, II, III	4 004 400	3 904 400	7 908 800
IV. Montant estimatif des économies réalisées grâce à la rationalisation et à la réduction de programmes hebdomadaires préenregistrés	(200 000)	(200 000)	(400 000)
V. Ressources supplémentaires nécessaires (I, II, III et IV)	3 804 400	3 704 400	7 508 800

^a Les traitements sont calculés d'après les chiffres de 1999.